

SUJET


2020-2021

HISTOIRE-GÉOGRAPHIE

Première Générale

ÉVALUATIONS COMMUNES

Modèle CCYC : ©DNE	
Nom de famille (naissance) : <i>(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)</i>	
Prénom(s) :	
N° candidat :	N° d'inscription :
<small>(Les numéros figurent sur la convocation.)</small>	
Né(e) le :	



1.1

Classe de première

Voie générale

Tronc commun

HISTOIRE-GÉOGRAPHIE

Évaluation Commune

Durée de l'épreuve : 2 heures

Les élèves doivent traiter les deux parties du sujet.

Les calculatrices ne sont pas autorisées.



Première partie : question problématisée (sur 10 points)

Quels sont les rapports entre l'Empire napoléonien et l'Europe de 1804 à 1815 ?

Vous montrerez d'abord comment l'Empire diffuse les idées révolutionnaires, puis comment les peuples et les souverains étrangers réagissent.

Deuxième partie : réalisation d'une production graphique (sur 10 points)

Sujet - Les systèmes productifs français : diversité, intégration européenne et mondiale

Consigne :

À partir du texte, vous construirez, à l'aide du fond de carte fourni, un croquis correspondant au sujet suivant : « Les systèmes productifs français : diversité, intégration européenne et mondiale » accompagné d'une légende organisée.

La place des métropoles

Les métropoles françaises sont les moteurs des systèmes productifs.

Paris, métropole de rang mondial, concentre les fonctions de direction et de recherche à un niveau inégalé, dans la mesure où il s'agit d'une métropole de rang mondial. D'autres métropoles, dont les entreprises sont organisées en clusters, s'affirment comme des technopoles. Lille, Lyon, Toulouse, Aix-Marseille, Rennes, Nantes, Bordeaux, Montpellier, Nice, Grenoble, Nancy et Strasbourg appartiennent à cette catégorie, où se détachent néanmoins les quatre premières.

Modèle CCYC : ©DNE

Nom de famille (naissance) :

(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)

Prénom(s) :

N° candidat : N° d'inscription :

(Les numéros figurent sur la convocation.)

Né(e) le : / /



1.1

La diversité des espaces productifs

La France compte différents types d'espaces de production.

La métropole parisienne, au cœur du premier espace productif français, organise et dynamise un vaste espace - au-delà de l'Île-de-France - qui couvre tout le Bassin parisien, jusqu'à Caen et Orléans. Une vaste région, polarisée par Lyon et Grenoble, accueille des activités diversifiées et dynamiques. Le Nord et l'Est (Hauts-de-France, Champagne et Lorraine), malgré des espaces performants autour de pôles métropolitains, compte des systèmes productifs en crise, dont la reconversion reste inégale et incertaine. Un croissant périphérique, de la Bretagne à la Côte d'Azur, abrite des systèmes productifs récents et en croissance qui tirent profit du cadre de vie. Le reste de la France est dominé par la ruralité, où les espaces productifs s'organisent en grande partie autour de l'agriculture.

L'intégration européenne et mondiale

Les espaces productifs français sont ouverts sur le monde et l'Europe.

La France est ouverte sur le monde grâce à ses grands ports, Dunkerque, Le Havre et Marseille. Les LGV et les autoroutes relient Paris à la Belgique et au Royaume-Uni, à l'Allemagne et à l'Espagne (*via* Bordeaux et Montpellier) ainsi qu'à l'Italie (*via* Marseille et Nice). Les grandes métropoles, dotées d'aéroports internationaux, comme Paris, Lyon et Aix-Marseille et les régions frontalières actives (nord des Hauts-de-France, nord de la Lorraine, Alsace et nord des Alpes) sont les destinations privilégiées des investissements directs étrangers (IDE).




Modèle CCYC : ©DNE

Nom de famille (naissance) :
(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)

Prénom(s) :

N° candidat : **N° d'inscription** :

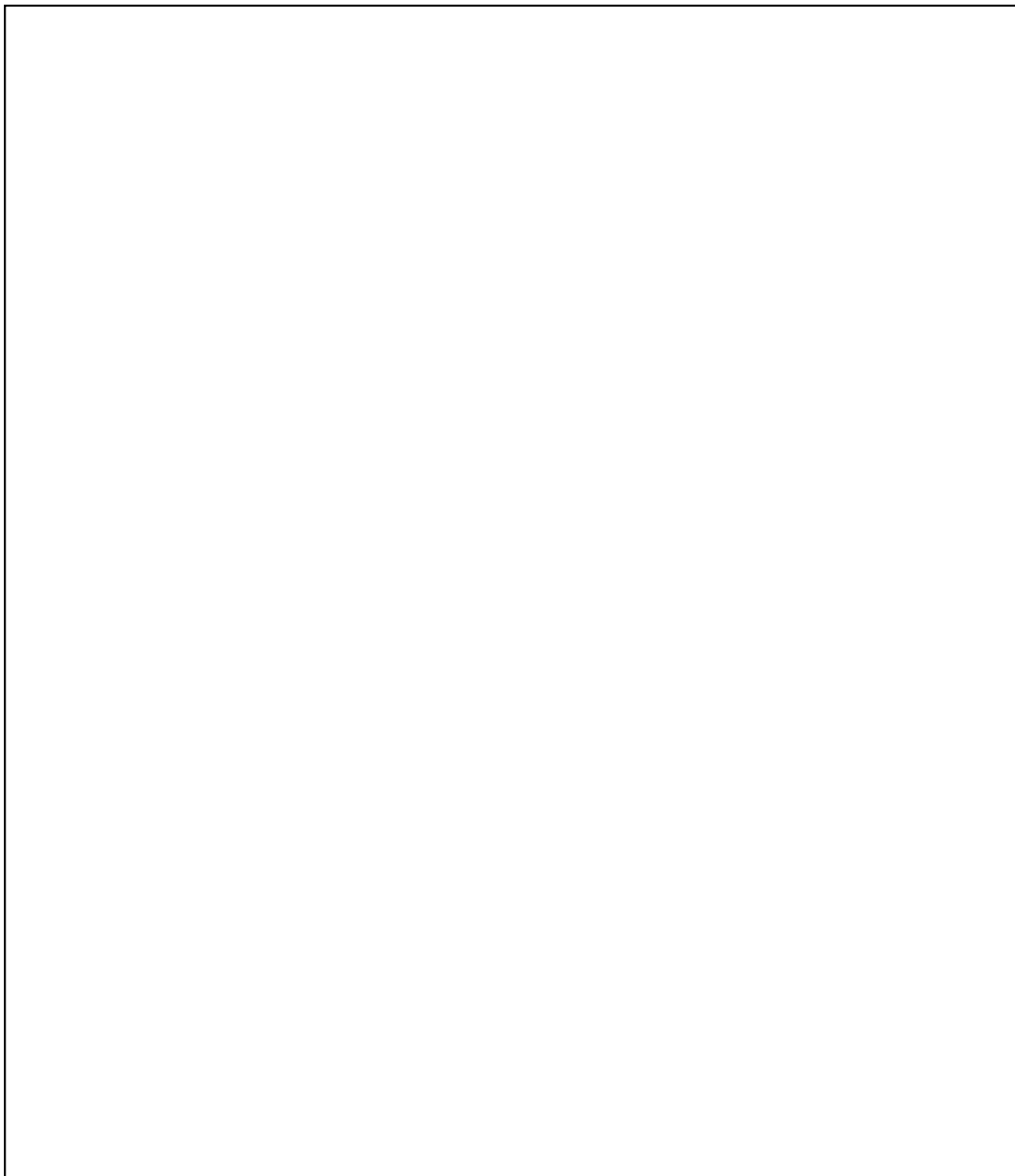

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

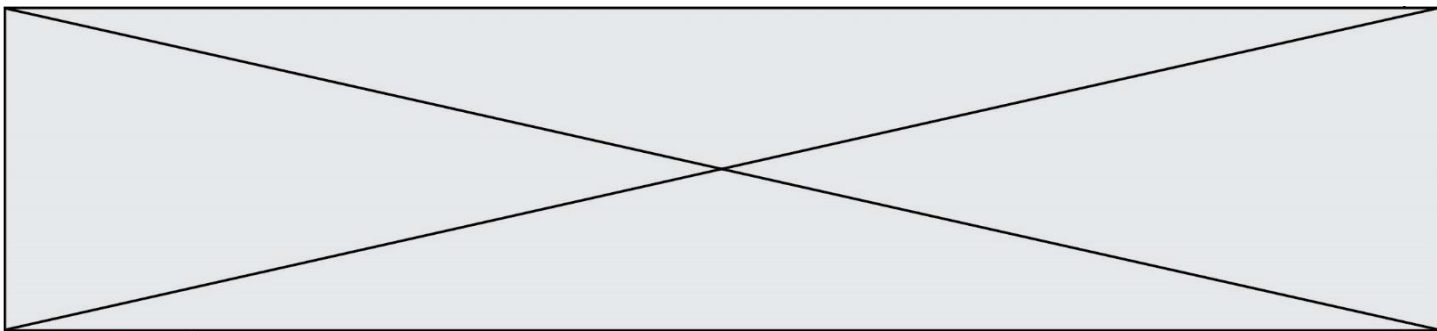
Né(e) le : / /

(Les numéros figurent sur la convocation.)

1.1

Annexe 1 – Légende





Modèle CCYC : ©DNE

Nom de famille (naissance) :

(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)

Prénom(s) :

N° candidat :

N° d'inscription :

(Les numéros figurent sur la convocation.)



Né(e) le :

1.1

Annexe 2 – Fond de carte

